
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 juin 2017
CO 082 DE

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Claire LUCAS VERNUS, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Thierry GUICHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Philippe RIOU, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie DODANE Christian JAQUIER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Alain CHOULOT à Yves DÉCOTÉ, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Catherine CATHENOZ à Danièle CARDON, André JOURD'HUI à Dominique BONNET, Yann PINGUAND à Adrien LAVIER

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 72
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Eric TOURNEUR à Charles VALLET, Jacques FAIVRE à Yvon PERSON,

Étaient Excusés : André VIONNET, Rémy VIENNET, Philippe BRUNIAUX, Cyril ACCARD GUILLOIS, Pierre MIDOL, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Frédéric LAMBERT, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Françoise WEBER, Gérard MATHIEU, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur René GUINERET

Convocation faite le : 21 juin 2017

Objet : Approbation du procès-verbal de séance du 23 Mai 2017

VU le procès-verbal de séance du 23 mai 2017 tel que signé par le Président de la Communauté de Communes, et diffusé en amont de la séance de Conseil dans un délai d'au moins 5 jours francs ;

ENTENDU l'appel de Monsieur le Président à d'éventuelles observations ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de séance du 23 Mai 2017 sans observation.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché.
le Vice-Président

Le Président
Michel FRANCONY

